

Le 28 novembre 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-365

Développement économique

Droit de préemption urbain sur les fonciers à
vocation unique d'activité économique

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	15 DEC. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L213-1 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence obligatoire « Développement économique » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 21 décembre 2021 acceptant la délégation par les communes à Roannais Agglomération du droit de préemption urbain pour les fonciers à vocation unique d'activité économique, déléguant l'exercice dudit droit de préemption au Président et l'autorisant à le subdéléguer ;

Vu l'arrêté du Président du 31 janvier 2022, donnant à Philippe PERRON, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannais Agglomération a été destinataire de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain sur des fonciers à vocation économique ;

Considérant que Roannais Agglomération n'a pas de projet sur les biens faisant l'objet des DIA en question ;

DECIDE

- De renoncer à exercer son droit de préemption sur les biens suivants, à vocation unique d'activité économique, ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

Reçue le	Propriétaire	Acquéreur	Terrain	
	Nom (raison sociale)	Nom (raison sociale)	Adresse Ville	Cadastre
30/10/2023	LE COSTEL représentée par Monsieur BACKHAUS LARS	Autre FONCIERE ROANNAISE SAS	53 boulevard CHARLES DE GAULLE LE COTEAU	AI76, AI413
24/10/2023	CHEVALERIN Vincent	CHEVALERIN IMMOBILIER	145 Rue de la Maladière PARIGNY	AC110
31/10/2023	PERRIER Didier	ADN'S PAYSAGE ET JARDIN	Allée du Mardeloup POUILLY-LES- NONAINS	AW74, AW75
31/10/2023	BENEMAF représentée par Monsieur Alain CATESSON	BL IMMO - Société civile immobilière	2 Rue Pierre Demurger ROANNE	BV358, BV275

Par délégation du conseil communautaire
Pour le Président et par subdélégation,

Philippe PERRON

Vice-Président délégué à l'emploi, au
développement économique